

Formation Initiale

Pré-requis

Il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter.

Public visé

Tout public désirant évoluer ou accéder aux métiers du second oeuvre.

Lieu

Martigues 41 av. José Nobre ZI Ecopolis— 13500	Marseille 9 rue du Laos 13015
---	--

Durée

224 heures — 6,4 semaines

Pédagogique

Méthode

- Alternance des apprentissages théoriques et pratiques / animation sur mise en situation professionnelle

Moyens

- Plateforme d'application pour travaux techniques liés aux métiers du second oeuvre
- Divers matériaux et outillages collectifs et individuels liés aux métiers du second oeuvre
- Divers matériaux utilisés dans les métiers du bâtiment
- Salles de cours climatisées +vestiaires
- Matière consommable nécessaire au déroulement de la formation

Evaluation

- QCM + Cas pratiques réguliers

Encadrement

La progression pédagogique et le suivi du stagiaire sont encadrés par un formateur spécifique métier et par le responsable de formation.

Modalités d'admission

Entrée et sortie permanentes
Délais d'accès de 10 à 45 jours
Dossier de demande de formation
Test de positionnement

Validation

CCP : CCP002480

Habilitation électrique BS (NF C 18-510)

Habilitation Travaux en hauteur et port du harnais

Attestation de fin de formation (+ synthèse)

PLAQUISTE

Certificat de Compétences Professionnelles 002480 — Code CPF : 238484

« Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique »

Le plaquiste - plâtrier intervient dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur et l'isolation de locaux neuf et anciens.

Objectif(s) pédagogique(s)

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique
- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique

Programme

Module 1 — Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique (108.30 heures)

Module 2 — Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique (108.30 heures)

Session de validation CCP002480 « Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique » (7 heures)



Les débouchés

- La formation de plaquiste offre de nombreux débouchés comme :
- Maîtrise de chantiers en aménagement finitions, Artisan, Conseiller de vente en grande surface de bricolage
- BAC PRO aménagement et finition du bâtiment



Tarif

- De 10 à 15 € / heure
- Devis sur demande
- Les informations de durée et de tarif ne sauraient être considérées comme constituant une offre contractuelle.
- Pour toute étude personnalisée, renseignements complémentaires :

CONTACTEZ NOUS

- Tél : 09.54.35.98.62
- Mail : contact@artech-formation.fr
- Site : www.artech-formation.fr

Certification :

- *A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres modules (2 CCP au total) pour obtenir le titre professionnel dont l'équivalence est (CAP, BEP) de niveau 3, dans la limite de la durée de validité du titre.*